



Accusation calomnieuse et mensongère

Par **leonleon**, le **30/08/2008** à **11:37**

Bonjour,

Je suis le compagnon de la maman d'un enfant d'un peu plus de trois ans, qui vient de passer trois semaines de vacances chez son père. Sa mère en a la garde permanente sauf un weekend sur deux et la moitié des vacances scolaires, quand son père veut bien le prendre.

C'est la première fois que l'enfant est resté si longtemps avec son père, une fois précédente il était resté une semaine avec lui à Noël, sinon à chaque fois que l'enfant est avec son père cela ne dépasse pas deux jours (le temps du weekend).

Je n'ai pas beaucoup vu l'enfant depuis son retour, car il est parti passé cette semaine chez sa tante.

Ma compagne me raconte que dès qu'elle a récupéré l'enfant, dimanche dernier, et lorsqu'elle lui a parlé un peu de tout les proches de la famille dans le but de faire revenir l'enfant dans son monde, quand vint mon tour, l'enfant dit que j'étais méchant parce que je lui avait mis des coups de couteaux.

Ceci s'est reproduit chez la tante de l'enfant, lors d'un repas, lorsque la conversation avec l'enfant se portant sur moi est arrivé, l'enfant a dit que je lui avais mis des coup de couteux. La famille éberlué, a cherché en savoir plus, par exemple où il avait reçu les coups de couteaux, et l'enfant répond une fois sur le ventre ou sur la bouche, ou à un moment donné ne sait plus.

La famille creusant un peu plus par des questions, l'enfant finit par dire que c'est son père qui lui a dit que j'étais méchant parce que je lui ai donné des coups de couteaux (à l'enfant, c'est le sens de la phrase).

Je prend très au sérieux cette histoire, car l'enfant va bientôt commencer l'école et sera également en garde chez une nounou, si l'enfant n'arrête pas de répéter que je lui met des coups de couteaux à toutes les personnes qu'il voit...

Ma compagne et le père de l'enfant qui n'ont jamais été marié sont en conflit depuis toujours mais cela a empiré depuis qu'elle est venu vivre avec moi.

Je vous passe tous les détails de cette histoire, mais je cherche un conseil si quelqu'un a eu précédé du même genre par le passé et ce qu'il a fait pour solutionné le problème.

Je n'ai pas encore vraiment revu l'enfant, donc je pense parlé un peu avec lui pour comprendre ça et j'ai également l'intention d'aller voir mon avocat pour savoir quoi faire d'un point de vue juridique (porté plainte, que ce soit moi ou ma compagne), voir un psychiatre

pour l'enfant, même si je juge que 3 ans c'est vraiment trop petit pour aller voir un psy.
merci d'avance pour vos réponse

Par **Marion2**, le **30/08/2008 à 12:54**

A 3 ans, vous pouvez emmener l'enfant chez un pédopsychiatre.
Je pense aussi que la maman devrait saisir le JAF et lui exposer la situation

Par **leonleon**, le **12/09/2008 à 04:28**

Merci.
La pédo-psychiatre n'a pas jugé nécessaire de rencontrer l'enfant étant donné et c'est vrai, qu'à part ce qui a été dit plus haut, l'enfant continue d'avoir un comportement normal. mieux même cela fait trois semaines qu'il est revenu et tout se passe à merveille. on redoute comme d'habitude les retours de week-end chez son père, mais ce sera certainement moins dur que le retour de ces vacances de trois semaines.
En ce qui concerne le JAF, pour l'instant mon amis ne peut le saisir sous peine d'être accusé de procédure abusive puisque le père de l'enfant a saisi le JAF, il n'y a que trois mois encore.
Et depuis le 30 août dernier, j'ai été contacté par le commissariat de police du lieu de résidence du père de l'enfant, car le père a porté plainte contre moi pour violence sur l'enfant. Le policier qui m'a auditionné par téléphone a du mal à croire la version que le père de l'enfant est venu leur portée. Néanmoins, je reste accusé et je devrais bientôt (quand ?) être auditionné dans le commissariat de police de ma ville.
Je sais qu'à l'issue de cet audience je pourrai porté plainte à mon tour pour accusation mensongère et calomnie.
Que dois-je faire pour arriver à mes fins, c'est-à-dire porté plainte ?
Dois-je recueillir des témoignages de mon entourage (famille, voisinage, etc...) prouvant que ma compagne, son fils et moi sommes une famille normale, où bien aurais-je assez d'argument pour me plaindre à mon tour suite à l'audition ?
Merci d'avance pour vos réponse.